

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de B. CHIH, Conseiller communal, relative à la situation du quartier
Cureghem

Le représentant des habitants donne lecture du texte suivant :

De vertegenwoordiger van de inwoners geeft lezing van de volgende tekst:

Avant de commencer, permettez-moi une image simple afin que vous puissiez comprendre pourquoi la fermeture des Horeca à 21h n'était pas la solution. À l'école, lorsqu'on punissait toute une classe pour les bêtises de quelques élèves, cela ne réglait jamais le problème.

La recherche en pédagogie et en psychologie sociale montre que la punition collective est inefficace : elle ne responsabilise pas les fautifs, décourage les comportements corrects et favorise le silence plutôt que la coopération. Les responsables continuent, les innocents paient, et le problème persiste. C'est exactement ce qui se serait produit avec une fermeture générale des commerces à 21 heures.

Notre comité « Vigilance Cureghem », tient à le dire d'emblée, nous ne sommes pas contre les commerçants. Bien au contraire. Nous savions aussi que la proposition de fermeture des commerces à 21 heures aurait pu avoir des effets économiques dommageables. Cependant, refuser cette fermeture ne peut pas signifier refuser toute régulation. Certains commerces portent gravement atteinte au tissu social et à la sécurité des habitants en vendant de l'alcool à des mineurs, à des personnes déjà ivres ou en détresse, et parfois même de l'ammoniaque utilisé par des personnes en forte dépendance, au vu et au su de tout le monde.

Nous ne voulons pas d'un discours qui met tout le monde dans le même sac, mais nous exigeons que les autorités distinguent les commerces responsables des commerces destructeurs. Laisser faire au nom de la liberté d'entreprendre, c'est sacrifier le bien-être collectif. Et il est facile de défendre cette liberté quand on ne subit pas notre quotidien.

Les habitantes et les habitants sont fatigués. Ils ont perdu confiance envers un Collège qui ne semble pas les comprendre. Trop souvent, les débats ressemblent davantage à des cris qu'à des échanges d'idées. Une majorité et une opposition plus occupées à se contredire qu'à construire.

Ce que les habitants attendent, ce ne sont pas des rivalités, mais des solutions concrètes. Pas des joutes verbales, mais des décisions claires et concertées.

Pendant ce temps, les habitants continuent de subir nuisances, peur, sentiment d'abandon. Un sentiment d'abandon dont on vous parle depuis plus de 30 ans. Et qui

parmi vous, se souvient des émeutes de novembre 1997 à Cureghem ? Ces événements n'étaient pas un simple dérapage, ils faisaient suite à la mort d'un jeune lors d'un contrôle de police et ont mis en lumière un malaise déjà présent entre une partie de la population et les autorités.

Et pourtant, malgré les promesses, les budgets et les plans qui se sont succédé, les mêmes constats reviennent aujourd'hui. Les habitants nous le disent : rien n'a vraiment changé. Les problèmes ont évolué, parfois empiré, mais la racine est restée la même : un quartier qui n'est jamais une priorité, des décisions prises sans eux.

Comment s'étonner alors de la colère, de la lassitude, de la défiance ? Après trois décennies du même quotidien, on ne croit plus aux discours, mais aux actes qui, malheureusement, manquent toujours.

Les habitants attendent des positions courageuses, des décisions concrètes, des actes visibles. Après plus de 30 ans, pourquoi Cureghem continue-t-il de se dégrader ? Pourquoi est-il toujours plus sale, toujours plus laissé pour compte ? Et pourquoi d'autres quartiers, hier épargnés, sont-ils désormais touchés ?

Nous sommes convaincus qu'une majorité de commerçants responsables ne souhaite pas être associée à ceux qui dégradent le quartier. Nous les appelons donc à faire entendre leur voix et à défendre un commerce digne, respectueux et solidaire. Sans leur engagement, la dynamique collective du quartier s'effrite, laissant la place au « chacun pour soi », qui ne profite à personne.

Mais ils auraient pu, eux aussi, dénoncer clairement les commerces problématiques, ceux qui profitent de la détresse humaine et alimentent l'insécurité quotidienne.

Quand ces prises de position tardent, beaucoup d'habitants finissent par se demander si les convictions politiques seraient parfois « à vendre » ? Une inquiétude qui reflète un besoin urgent de transparence et de courage public.

Lors du Conseil communal du 6 novembre, un élu a demandé : « Où sont les habitants ? » Nous lui répondons : ils étaient là, mais ils n'osent plus parler. Ils craignent d'être stigmatisés ou reconnus pour avoir osé dire ce qu'ils vivent. Beaucoup se taisent par crainte ou par manque de confiance, confiance brisée par une politique qui avait promis des changements et qui, aux yeux des habitants, n'a produit qu'un quartier encore plus dégradé.

Lors du Conseil communal du 6 novembre, un membre de l'opposition a déclaré que la mesure proposée allait « *transformer un paradis en désert* ». Peut-être voulait-il parler d'un désert commercial. Mais dans ce cas, qu'il choisisse mieux ses mots : Cureghem n'a rien d'un paradis. Ce quartier, nous ne l'habitons plus : nous le subissons. Le subir, c'est vivre avec la saleté, les nuisances, l'insécurité et l'épuisement du quotidien. Et cela, il faut le vivre pour le comprendre. Et qu'on ne s'y trompe pas : passer en voiture,

distribuer des tracts pendant les élections, ou venir y manger un morceau, ce n'est pas y vivre. Il y a une différence entre y venir par choix et y rester faute d'alternative.

Celui qui parle de Cureghem comme d'un paradis ne doit pas y vivre, car s'il y habitait, il saurait que chaque jour ici est une épreuve, pas une carte postale. Nous sommes stupéfaits d'un tel propos, tant il révèle une déconnexion totale avec la réalité vécue par les habitants. Alors oui, parlons d'économie si nécessaire, mais pas au détriment des habitants.

Pour celles et ceux qui y vivent chaque jour, le quotidien à Cureghem est une épreuve permanente : insécurité, nuisances, saleté, peur de sortir à toute heure. Ces paroles, prononcées depuis le confort des bancs du Conseil, montrent à quel point certains élus parlent d'un quartier qu'ils ne vivent pas, qu'ils ne traversent pas, qu'ils ne connaissent pas.

La décision du Bourgmestre d'imposer une fermeture à 21 heures a été désavouée par sa propre majorité. Madame EL IKDIMI et Monsieur MILQUET ont voté pour le maintien de l'ouverture des commerces, sans toutefois accompagner ce choix de propositions en faveur des habitants.

Et s'ils ne sont pas les seuls à avoir voté en ce sens, nous les citons parce que Madame EL IKDIMI, aujourd'hui est à son quatrième mandat, elle incarne une continuité politique qui, précisément pour cette raison, appelle des réponses à la hauteur de l'expérience accumulée.

Quant à Monsieur MILQUET, qui revendique régulièrement sa formation d'historien, « spécialiste en politique extra muros », connaît mieux que quiconque le poids des silences, la portée des choix non assumés et les leçons que l'histoire tire de l'inaction.

Lorsque des élus aussi expérimentés prennent la parole pour défendre une position, l'absence de propositions concrètes en faveur des habitants ne peut pas être considérée comme anodine. Nous rappelons à celles et ceux qui choisissent le silence ou l'abstention que la politique locale demande du courage, pas une prudence calculée. Et face à ces silences répétés, certains habitants finissent par se demander si certaines convictions politiques ne seraient pas, elles aussi, « à vendre ».

Et pourquoi ces deux poids, deux mesures ? Comment expliquer que certains élus aient voté contre ou se soient abstenus quand il s'agissait de Cureghem, mais aient approuvé la même mesure dans le quartier Résistance, alors que nous partageons le même code postal ? Cette incohérence nous semble injuste et incompréhensible. La sécurité ne doit pas varier d'une rue à l'autre, ni dépendre de complaisances envers certains commerçants. Ce qui est jugé nécessaire à Résistance doit l'être à Cureghem.

Anderlecht est une seule commune, avec des citoyens qui méritent le même respect et la même protection.

Nous interpellons donc le Collège sur les mesures concrètes qu'il entend prendre pour :

- Réguler les commerces problématiques ;
- Garantir la sécurité des habitantes et des habitants, notamment le soir et la nuit ;
- Accompagner les commerçants par des actions de prévention et de médiation ;
- Restaurer un climat de confiance entre la population et les autorités.

Acta non verba — Des actes, pas des paroles !

B. CHIHl donne lecture du texte suivant :

B. CHIHl geeft lezing van de volgende tekst:

Je souhaite revenir aujourd'hui sur la situation du quartier Cureghem - Clemenceau, une situation que nous connaissons toutes et tous, et qui continue malheureusement de se dégrader.

Lors du Conseil communal du 6 novembre 2025, un projet de couvre-feu visant la fermeture anticipée de certains commerces du quartier a été présenté.

Ce projet a suscité une forte mobilisation des commerçants et des citoyens, qui ont exprimé leur incompréhension et leur inquiétude face à une mesure perçue comme injuste et inefficace.

Cette mobilisation a permis d'éviter l'adoption de ce projet, ce qui démontre à quel point le dialogue avec le terrain est indispensable.

Dès le lendemain, une réunion de concertation a été organisée, réunissant notamment :

- le Bourgmestre,
- la police,
- l'antenne « LISA »,
- le comité de quartier,
- le comité des commerçants,
- ainsi que des citoyens du quartier.

Lors de cette rencontre, de nombreux témoignages ont été partagés. Ils ont mis en évidence une situation que plus personne ne conteste :

- un trafic de drogue omniprésent,

- des nuisances importantes liées à la consommation de drogues dans l'espace public,
- un sentiment d'abandon et d'insécurité profondément ancré chez les habitants et les commerçants.

La problématique de la propreté du quartier a également été largement évoquée, tant elle est devenue indissociable des autres difficultés vécues sur le terrain.

Lors de cette réunion, la police a elle-même dressé un constat extrêmement alarmant, qualifiant la situation de catastrophique, évoquant même un drame humain et social qui se joue au quotidien dans ce quartier.

Les forces de police ont appelé les citoyens et les commerçants à poursuivre leur collaboration, notamment en aidant à identifier les priorités et les problématiques les plus urgentes.

Mais cette collaboration, aussi essentielle soit-elle, ne peut reposer uniquement sur les épaules des habitants.

La Commune a un rôle central à jouer : un rôle d'accompagnement, de coordination, et de soutien concret aux initiatives citoyennes et aux acteurs de terrain.

Dès lors, je souhaiterais vous poser les questions suivantes :

1. Quelles actions concrètes ont été entreprises par la Commune depuis cette réunion de concertation ?
2. Quelles mesures nouvelles comptez-vous mettre en place à court et moyen terme pour répondre à l'urgence de la situation dans le quartier Clemenceau ?
3. La Commune envisage-t-elle de dégager des moyens spécifiques - humains, logistiques ou financiers - pour accompagner et renforcer le travail des comités de quartier et des comités de commerçants ?
4. Comment comptez-vous structurer et pérenniser ce dialogue avec les citoyens, afin qu'il débouche sur des résultats visibles et durables ?

B. CHIHl ajoute :

B. CHIHl voegt toe:

En réponse au citoyen-interpellant, je rappelle qu'ECOLO-GROEN s'est opposé à cette mesure de couvre-feu ; mais ce n'est pas pour ça qu'on mène un show politique et qu'on ne cherche pas des solutions. Dès le lendemain du Conseil communal, nous nous sommes fermement opposés aux mesures de couvre-feu. Nous étions sur place, nous étions présents aux réunions, et nous avons proposé au Bourgmestre, à la police, au

comité de quartier et au comité de commerçants, d'être présents et de réussir à co-construire. L'objectif n'est pas de faire du show, nous ne sommes pas dans un objectif de bataille, ni de combat de l'opposition contre la majorité ! Si nous pouvons, à notre niveau, proposer des choses concrètes pour les citoyens, nous le ferons.

F. BEN HADDOU :

Je comprends totalement ce que vivent les habitants car j'habite le quartier depuis plus de cinquante ans. Il est vrai que le quartier s'est fortement dégradé depuis plus de trente, voire quarante ans. Les habitants sont fatigués et en colère, ils en ont assez de ne pas être entendus ! Cureghem donne le sentiment d'être abandonné. Je me souviens très bien des émeutes de 1997, liées aux violences policières ; même sur ce sujet, rien n'a changé. Malheureusement, depuis, d'autres drames, d'autres jeunes décédés ont eu lieu. Ce qu'on vit aujourd'hui, ce ne s'arrête pas seulement ça car depuis plus d'un an, nous connaissons des fusillades répétitives. Ce n'est pas une surprise, la drogue est partout à Cureghem. On peut dealer ou acheter tout ce qu'on veut devant chez soi, même devant la Maison communale ! Après, on s'étonnera des fusillades, des gangs qui s'entretuent et de jeunes blessés ou tués alors qu'ils n'ont rien fait.

A côté de cela, le quartier entier est à bout : les nuisances, les saletés dans les rues, les rats qui se promènent, même en journée, etc. On se sent totalement abonnés. Je comprends la colère des habitants et ils posent les bonnes questions. Comment a-t-on pu laisser le quartier se dégrader à ce point-là ? On ne doit pas oublier que Cureghem est un quartier très peuplé. Le Collège nous dit souvent qu'il y a investi. Mais comment investit-il et pour qui ? Je prends l'exemple très concret de la place Jorez : auparavant il y avait une petite pleine de jeu pour les petits enfants, un peu de verdure, mais depuis quelques années tout a été bétonné. La place du Conseil a connu le même sort.

Aujourd'hui, on a l'impression que Cureghem n'a droit qu'à du béton, comme si ses habitants ne méritaient pas mieux. Si une part très importante des habitants d'Anderlecht vit à Cureghem les moyens et les financements sont-ils comparables avec d'autres quartiers ?

Même sur des sujets aussi basiques que les « mini-recyparks », nous avons dû nous battre ; il a fallu que des citoyens interpellent le Conseil et que le PTB interpelle l'Echevin de la « Propreté » pour qu'il ajoute des dates pour ce quartier aussi grand et aussi peuplé.

Cela a pour résultat que beaucoup d'habitants de Cureghem partent parce qu'ils en ont assez d'interpeller les autorités sur des situations très concrètes. Par exemple, l'entrée des Abattoirs est une catastrophe quotidienne, les habitants et les commerçants n'en

peuvent plus. Ils ne doivent pas être sanctionnés comme s'ils étaient le problème. Si des commerçants ne respectent pas les règles, ils doivent être sanctionnés. C'est ce qui a été dit la dernière fois. Ils sont aussi victimes des nuisances et de l'insécurité et veulent un commerce dans un quartier propre et sécurisé !

Ils ont déjà fait entendre leur voix lors de la proposition d'ordonnance relative à la fermeture des commerces dans le périmètre de Cureghem. L'interpellant des habitants présents ce soir aime dire « main dans la main », alors il doit continuer à travailler avec les habitants, les commerçants, les associations, mais aussi avec l'autorité communale.

J'ajoute que l'image de Cureghem est à l'image du bâtiment de l'Administration communale situé rue de France : on y a investi énormément d'argent alors que beaucoup le jugent franchement raté. Même des employés qui y travaillent nous disent qu'ils connaissent de mauvaises conditions de travail, notamment pendant les épisodes de canicule. Or, le Collège avait promis que la Maison communale serait rénovée, mais on attend toujours....

Il faut que le Collège envoie un message fort, on ne peut pas parler de priorités, d'efficacité et de respect des habitants si on donne l'impression que les promesses de base ne sont pas tenues et que les choix d'investissement ne répondent pas aux besoins du terrain !

C. CHERFAN :

Je remercie l'interpellant car il a pris le temps de parler de son quartier qu'il aime et que j'aime aussi. Permettez-moi cependant de clarifier. Habitants et commerçants ne constituent pas deux camps car les habitants veulent la tranquillité et les commerçants responsables la veulent aussi. Je vise ici les commerces qui trahissent le quartier, pas ceux qui le font vivre, ce n'est pas insulter Cureghem, c'est uniquement refuser de fermer les yeux !

Quand j'ai parlé d'enfer au quotidien, je parlais des fusillades, des agressions, des dealers dans les caves, des rues impraticables, des habitants n'osant plus sortir de chez eux. Je ne parlais pas des gens, je parlais des problèmes que les autorités n'ont pas su régler. Ce qui est insultant, ce n'est pas de décrire la réalité, c'est de prétendre que tout va bien ! Je l'assume totalement : je préfère être critiqué pour avoir répété un discours politiquement correct qui ne change rien au quotidien des habitants.

On a aussi dit que mes propos allaient transformer un paradis en désert. Je réponds très simplement que Cureghem n'est pas un paradis ! Voilà pourquoi les habitants demandent de l'aide depuis des années. Ce n'est pas moi qui crée un désert, mais bien le fait qu'on laisse les commerçants se faire braquer, qu'on laisse des familles vivre dans

la peur, qu'on abandonne un quartier jusqu'à ce qu'il se vide de sa vie. Je ne veux pas un désert, je veux une renaissance.

J'entends qu'on me reproche mes mots, mais j'aimerais que certains se préoccupent autant des mots des habitants, que des mots d'un Conseiller.

En réponse à F. BEN HADOU et B. CHIH, je prends la parole ce soir pour soutenir l'interpellation des habitants. La récente mobilisation a permis d'éviter une mesure mal comprise : la fermeture anticipée des commerces. Néanmoins, refuser une mauvaise décision ne suffit pas car les habitants attendent désormais des alternatives concrètes. Sur le terrain, la réalité est connue : trafic de drogue, nuisances constantes dans l'espace public, sentiment d'insécurité profond, quartier de plus en plus sale, ... Lors de la réunion de concertation, la police elle-même a parlé d'une situation catastrophique. Lorsque ce mot est employé, ce n'est plus une opinion politique, c'est un signal d'alarme ! Je vais être clair : personne n'est contre les commerçants mais refuser toute régulation, c'est fermer les yeux sur une réalité que tout le monde connaît. Tous les commerces ne se valent pas, certains alimentent directement les nuisances et la dégradation du quartier, les habitants les connaissent, les commerçants et les autorités également.

Après plus de trente ans, la question est simple : pourquoi Cureghem continue-t-il de se dégrader ? Pourquoi ce quartier donne-t-il encore le sentiment de ne jamais être une priorité ? Les habitants sont fatigués des discours et des débats stériles. Ils attendent des décisions courageuses, visibles et évaluées dans le temps.

Quel plan d'action précis le Collège met-il en place pour Cureghem ? Quels contrôles ciblés sont-ils prévus pour les commerces réellement problématiques ? Quand les habitants verront-ils des changements concrets sur le terrain ?

Les habitants n'attendent plus des promesses, ils attendent des actes.

Monsieur le Bourgmestre CUMPS :

L'ensemble du Collège et du Conseil a pleinement conscience des difficultés quotidiennes auxquelles vous et vos voisins êtes confrontés. Nous mesurons l'ampleur des nuisances que vous subissez et nous agissons à notre niveau contre toutes les formes d'incivilités, en particulier celles générées par les lieux de rassemblement.

Vous avez dit à plusieurs reprises « laisser faire au nom de la liberté d'entreprendre, c'est sacrifier le bien-être collectif ». En toute humilité, je ne sais pas si la mesure que j'ai proposé le mois dernier aurait été la panacée et aurait permis de tout régler ; je suis d'ailleurs convaincu que non. Pour moi c'était un instrument parmi d'autres. Mais cette mesure avait, à mon sens, le mérite d'exister et de créer le débat. Il est piquant de

considérer que je serais l'incarnation du laisser-faire alors que notre Conseil a justement trouvé que ma proposition était trop radicale.

J'en ai pris acte, on ne baisse pas les bras et on continue à travailler pour le quartier, parce qu'il en vaut la peine ! Concrètement, nous intervenons dès la réception de plaintes de riverains, ou sur base de signaux transmis par les services de police de première ligne. Chaque semaine, en application de la Nouvelle Loi communale, plusieurs exploitants sont auditionnés et des rapports sont sollicités afin d'objectiver les nuisances signalées. Ce travail inclut également le suivi rigoureux de nombreux dossiers relatifs à des logements insalubres et à des squats.

Ils mobilisent pleinement plusieurs services communaux, ainsi que des forces de police, que je tiens à saluer et à remercier pour leur engagement constant. En matière de chiffres, depuis le début de l'année 2025, notre action s'est traduite par les mesures concrètes suivantes : 30 arrêtés de fermeture de lieux générant des troubles à l'ordre public ; 29 arrêtés d'inhabitabilité ; 19 arrêtés de sécurisation et de nettoyage (notamment des squats, mais pas uniquement) ; 11 ordonnances de toute nature et 5 avertissements sévères à l'encontre d'établissements Horeca, générant des troubles.

Une part très significative de ces mesures concernent votre quartier immédiat, le quartier dont vous avez parlé. Je l'ai rappelé à plusieurs reprises, l'action communale est strictement encadrée par la Loi. Un arrêté de fermeture pris par mes soins ne peut excéder trois mois et ne peut être prolongé qu'en cas de nouvelles atteintes à l'ordre public dûment constatées.

Comme cela a déjà été expliqué, le Bourgmestre ne peut agir qu'en situation d'urgence, et exclusivement dans le cadre du rétablissement de l'ordre public, en vertu des articles 134 ter et 134 quater de la NLC. A titre d'exemple, il n'a pas de compétence pour fermer un établissement au seul motif de l'absence d'autorisation d'ouverture ou en raison d'un problème urbanistique.

Pour ce dernier cas, nous devons dresser des constats d'infraction, ce que nous faisons, et les adresser au parquet, car seule la chaîne judiciaire est compétente en la matière. Quand je prends une mesure, se sont d'autres éléments qui doivent impérativement être pris en considération, tels que les autorisations délivrées par le « SIAMU », c'est-à-dire les services de secours et des pompiers.

Par ailleurs, la fermeture d'un établissement constitue une mesure particulièrement lourde en termes de restrictions des libertés. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est la Constitution. La fermeture d'un établissement est donc soumise à une procédure légale stricte impliquant des rapports des services communaux et la police, ainsi que des plaintes formelles des riverains. Une audition préalable est ensuite organisée afin de garantir aux personnes concernées la possibilité de faire valoir leurs arguments à la défense. Le Conseil d'Etat exerce un contrôle très rigoureux sur l'exercice des

compétences du Bourgmestre en matière de police administrative. Nombre de personnes auditionnées sont d'ailleurs assistées par des avocats chevronnés. Ces contraintes juridiques expliquent qu'il ne soit pas toujours possible d'apporter une réponse immédiate et définitive à l'ensemble des situations dénoncées, même lorsque celles-ci sont manifestement très préoccupantes.

Force est de constater que, malgré ces mesures, les troubles de l'ordre public persistent dans ce périmètre, en particulier en soirée et durant la nuit. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la présence policière de proximité a été sensiblement renforcée cette dernière semaine. Plusieurs riverains m'ont d'ailleurs confirmé une visibilité accrue des équipes de police spécifiquement dédiées à la lutte contre les nuisances, notamment celles liées au deal de rue.

Rien n'est encore réglé, c'est évident, mais nous travaillons actuellement à l'élaboration d'un nouveau projet reposant sur une coopération renforcée entre les différents maillons de la chaîne de sécurité, y compris, et c'est important de le dire, le Parquet de Bruxelles, et tout le monde connaît le volontarisme dont fait preuve le Procureur du Roi en la matière. À plus court terme, nous entendons également doter les services communaux concernés d'un nouvel outil de travail interactif. Il apparaît aujourd'hui clairement qu'une interface informatique centralisée fait défaut, elle permettrait aux agents communaux de consulter rapidement l'ensemble des autorisations octroyées pour une adresse donnée, qu'il s'agisse d'un commerce ou d'un immeuble. Nous sommes convaincus que cet instrument renforcera notre capacité de réaction face aux infractions, cela toujours dans le strict respect du cadre légal.

Enfin, nous poursuivons et intensifions nos contacts avec les habitants qu'ils soient organisés en comités de riverains ou non, notamment par le biais de notre antenne de proximité. A cet égard, je vous confirme l'ouverture prochaine de l'antenne de proximité de Cureghem, située à quelques dizaines de mètres de la Maison communale.

Le représentant des habitants :

Vous avez dit tellement de choses que je ne sais par où commencer. Je vais partiellement lire un article de presse daté du 9 mai 2015 : « Les habitants de Cureghem déplorent le manque de sécurité. Le Bourgmestre Éric Tomas estime que le quartier n'est aucunement laissé à l'abandon ». Cela me fait penser à une citation de Mark Twain : « Il y a les mensonges, les sacrés mensonges et les statistiques ». Vous avez donné des chiffres mais, concrètement, rien n'a changé, mais je suis sûr que vous êtes de bonne foi.

Monsieur le Bourgmestre CUMPS :

Cinq établissements Horeca sont fermés entre la place du Conseil, la rue de Fiennes, la rue Clémenceau et la rue Brogniez.

Le représentant des habitants :

On attend la suite car vos prédécesseurs ont accumulé la crasse et encore de la crasse et vous ont passé la patate chaude. C'est un constat, c'est mon ressenti.

Je vais moi-même répondre à la question pourquoi « Cureghem continue-t-il de se dégrader ? ». Je ne suis pas né Belge car je suis né avec la carte jaune marocaine, et je ne pouvais pas voter. Dans le quartier de Cureghem, il y avait déjà beaucoup de Marocains. Comme on ne pouvait pas voter, on n'était pas intéressant pour les mandataires mais, au fil du temps, cela a changé. Vous devez faire comme les autres communes, vous devez marcher main dans la main, vous devez être bien entourés par des gens qui connaissent le quartier, non par des gens qui vous veulent du mal. Si vous mener un vrai contrôle social, les autres personnes n'oseront pas venir à Anderlecht car ils vont se dire que le Bourgmestre veille au grain ! Elles vont avoir peur, mais dans le bon sens du terme et nous, les petites gens, nous serons contents.

Monsieur l'Echevin Milquet nous a fait découvrir l'Ouzbékistan, la route de la soie, etc. Mais, dans notre commune, notre route n'est pas celle de la soie mais celle des incivilités, du bruit, des nuisances, etc. Parler de l'étranger est séduisant, parler du monde lointain est facile mais, agir dans le quartier l'est beaucoup moins.

Quant à Madame l'Echevine EL IKDIMI, elle qui a voté pour les commerçants, les mamans et les grands-mères, celles qui lui font des bises, elles qui lui demandent ce qu'elle propose comme solution afin qu'elles aussi puissent avoir le luxe de vivre comme elle dans un quartier calme et propre.

L'heure de la lucidité est venue, l'ensemble des responsables publics doivent reconnaître les insuffisances des politiques menées et assumer leur volonté de construire un nouveau destin pour Cureghem. A quand donc le changement pour Cureghem ?

B. CHIH :

Lors de la rencontre du 7 novembre, il y a eu une demande forte, tant des services de police, que des citoyens, de faciliter les échanges pour traiter au mieux les problèmes existants.

À la suite de la mesure du couvre-feu, on a la chance maintenant qu'un nouveau comité de commerçants à Cureghem ait vu le jour, alors qu'il n'existait pas auparavant. La demande précise de la police était d'essayer de prioriser et de structurer les

informations provenant du terrain, des citoyens et des commerçants. J'aimerais savoir comment le Bourgmestre et l'autorité locale pourraient faciliter ces échanges et cette priorisation cela pour être le plus efficace possible afin de traiter les problèmes, tant au niveau des commerces posant des problèmes, qu'au niveau des problèmes de propreté, de sécurité, de deal, de consommation abusive d'alcool, etc. Comment vous voyez la chose ?

Monsieur le Bourgmestre CUMPS :

C'est le principe même des antennes de proximité et de leurs managers ; c'est vraiment à ça que sert le manager de quartier, en particulier à Cureghem ; c'est sa fonction et il la remplit fort bien. Je pense que les nombreux contacts qu'il a avec les habitants du quartier en sont le témoignage. Un groupe « WhatsApp » permet également l'échange entre les riverains et la police.